

La crise européenne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **11 (1866)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-330986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 10.

Lausanne, le 21 Mai 1866.

XI^e Année.

SOMMAIRE. — La crise européenne (*deux feuilles*). — Le major Kündig.
SUPPLÉMENT. — REVUE DES ARMES SPÉCIALES.

LA CRISE EUROPÉENNE. (1)

I

Considérations générales.

Toute cette zone du centre de l'Europe qui s'étend des eaux de la Sicile à la mer Baltique retentit à cette heure du bruit des armes. Sur une longueur de 5 à 600 lieues, des soldats de tout uniforme rejoignent en hâte leurs drapeaux. L'Autriche, la Prusse, l'Italie, l'Allemagne, se mesurent d'un œil courroucé; déjà les canons sont braqués, chargés et amorcés. Plus loin, sur la droite et sur la gauche, on arme aussi; on se met en garde contre les contre-coups. Notre petite Suisse, cime encore sereine au-dessus des nuages, rompt seule la terrible harmonie de cette tourmente. Nous sommes donc bien placés pour jeter un coup-d'œil impartial sur les choses étranges qui s'offrent à nos regards, pour essayer d'en démêler les éléments principaux, et en suivre les péripéties. C'est ce que nous allons essayer.

Trois parties principales sont engagées dans la conflagration qui s'apprête. La plus importante est l'Autriche, cette vieille Autriche qui a déjà tant occupé le monde de ses intrigues et de ses exploits, qui a livré tant de batailles malheureuses sans jamais désespérer de la fortune, et qu'on retrouve toujours prête à tenter un dernier coup de dé. C'est qu'en effet l'Autriche est mieux douée pour la lutte qu'aucune autre puissance. Elle joint les avantages d'une vaste fédération de peuples divers à ceux d'une forte unité monarchique et confessionnelle. Avec cela d'antiques traditions de gloire, d'excellentes institutions militaires, un parfait réseau bureaucratique, une position géographique centrale, de nombreuses alliances dynastiques lui assu-

(1) Sous ce titre nous publierons, s'il y a lieu, un *Journal des opérations des armées en campagne* qui paraîtra en livraisons à part avec des cartes, et pour lesquelles un supplément de 1 à 2 francs sera demandé à nos abonnés. Un prochain avis donnera des détails plus précis.

rent une vitalité particulière et lui ouvrent un immense champ de ressources. Elle participe en même temps des brillantes qualités offensives de la France et des vertus défensives de l'Allemagne.

Malheureusement pour l'Autriche, sa marine, par suite du délabrement séculaire de ses finances et de l'exiguïté de ses côtes, est loin d'atteindre à l'importance de son armée. La carrière des lointaines aventures lui fut toujours interdite. Son influence a dû s'exercer dans son voisinage immédiat, mais son activité n'en a été que plus grande. A cela les Actes de 1815 et ceux qui les corroborèrent pourvurent largement. Ils remirent à l'Autriche la direction de l'Allemagne et de l'Italie, la présidence de la Confédération germanique avec droit de garnison sur le Rhin et deux provinces de la Haute-Italie avec attributions de police dans les Légations. L'Autriche était maîtresse à la fois à Francfort et à Rome. En outre, elle avait la protection des « bons gouvernements » qu'elle devait préserver de toute atteinte, ce qui l'amena peu à peu à mettre l'Italie entière sous sa loi, presque tous les Etats d'Allemagne à ses pieds, à s'étendre au nord sur Cracovie, à se glisser le long de l'Adriatique et du Danube. Tout lui était facile; elle avait derrière elle pour l'appuyer un pouvoir qui triplait le sien.

La solidarité des mêmes intérêts qui l'unissait à la Prusse et à la Russie depuis les batailles de 1813 à 1815, subsistait encore à peu près sans atteinte. La Sainte-Alliance était morte, mais ses traditions essentielles lui avaient survécu. Chaque frémissement de la Pologne agonisante resserrait ce lien. Il s'était ainsi constitué dans le nord de l'Europe une force compacte, dont l'Autriche, la mieux placée des trois puissances, géographiquement et politiquement parlant, recueillait tous les bénéfices. Les commotions de 1848 le prouvèrent d'une manière évidente. Le solide échafaudage de la puissance autrichienne fut ébranlé jusque dans ses fondements. Mais l'action commune des armées russe, autrichienne, prussienne, et de quelques alliés allemands, rétablit en moins de trois ans l'ancien état de choses. En 1852, sous son jeune empereur, l'Autriche était redevenue plus forte et plus altière que jamais. Toute l'Italie, sauf le Piémont, lui était assujettie; la Prusse lui laissait ses coudées franches, et la Russie était à son service.

Un nuage se montrait, il est vrai, à l'horizon; les Français venaient d'intervenir à Rome; mais le nuage était bien loin; la France était d'ailleurs tout absorbée par ses troubles intérieurs et elle paraissait devoir être longtemps encore incapable d'agir.

L'Angleterre, qui semble n'exercer de vigilance sérieuse que sur les faits et gestes de ses voisins d'outre-Manche, se montrait indif-

férente alors aux choses de l'Europe. Son attention presque exclusive se reportait sur l'Orient, où de dangereux antagonismes se dressaient contre ses cheminements.

La prépondérance de l'Autriche pouvait donc s'exercer sans contre-poids. Et elle était telle que la maison de Habsbourg put bien en être aveuglée, et rapporter à elle seule ce qui n'était que l'effet de la solidarité des trois cours du Nord.

De son côté, la Russie, qui avait rétabli les affaires autrichiennes en Hongrie, pouvait se croire autorisée à s'occuper aussi des siennes propres, et à compter, en cette occurrence, sur des services de la part de l'Autriche analogues à ceux qu'elle lui avait rendus en 1849. C'est en se fondant sur ces espérances, qui n'avaient rien de déraisonnable, que l'empereur Nicolas voulut mettre la main sur le Bosphore. On sait le reste. L'Angleterre s'oppose à cette prétention, réveille la Turquie et attire à son alliance le nouvel empire français. Celui-ci attire à son tour le Piémont, tout en se réservant de le lancer sur l'Autriche au moment où elle se joindra à la Russie.

Mais ce moment n'arriva pas. Au grand étonnement de l'Europe, la cour de Vienne ne se pressa point de faire acte de reconnaissance envers ses bienfaiteurs. Soit crainte de complications en Italie, soit par suite d'adroites promesses des alliés, l'Autriche refusa de suivre la Russie dans sa tentative. Non seulement elle l'abandonna à son sort contre une formidable coalition, mais elle se mit à butiner dans les Principautés danubiennes à l'encontre des intérêts séculaires des successeurs de Pierre-le-Grand. La Russie, forcée à la paix, ne pardonna pas cette politique à l'empire d'Autriche. La rancune et la raison d'Etat la portèrent tout naturellement à diriger aussi contre lui ces menées qui semblent constituer le fond de la politique du cabinet de St-Pétersbourg dans la question d'Orient. Avec une parfaite désinvolture, la Russie se rapprocha ouvertement de la France et du Piémont à la paix de 1856, et l'on vit dès lors ces trois états cheminer de conserve contre la cour de Vienne, dans toutes les questions d'exécution du traité de Paris. L'alliance du Nord était dissoute. L'Autriche avait perdu son plus puissant auxiliaire. Livrée à elle-même en 1859, il lui en coûta la Lombardie par le traité de Zurich, et toute son influence en Italie par les événements qui suivirent.

A son second allié seulement, à la Prusse, et à la mobilisation de ses troupes vers le Rhin dans l'été de 1859, l'Autriche dut de conserver la Vénétie et de voir la France, par crainte d'une guerre générale, s'arrêter subitement à Villafranca.

Aujourd'hui l'Autriche vient de perdre encore cette alliée, sans qu'il paraisse qu'elle en ait recouvré d'autres, pour le moment du

moins, et les conséquences de cet isolement absolu ne sont pas difficiles à prévoir.

La Prusse se présente donc à nous comme la seconde des parties engagées dans la lutte qui se prépare, et sa situation est encore plus digne d'attention.

La Prusse, cette dernière venue des cinq grandes Puissances, qui a des pages si brillantes dans son histoire, qui humilia à la fois la France, la Russie et l'Autriche au siècle passé en enlevant à celle-ci sa meilleure province, qui eut la part la plus décisive au triomphe des Alliés en 1814 et 1815, qui a su devenir, contre vents et marées, la première des Puissances allemandes, qui a produit le plus beau génie militaire des temps modernes après Napoléon, des hommes illustres dans toutes les branches de l'activité humaine, cette Prusse avec cela si avancée en civilisation, en industrie, en commerce, en beaux-arts, en science, était tombée, sous les deux derniers règnes, dans un effacement complet. On la mentionnait à peine dans la politique générale; toute sa vie s'en allait en débats philosophiques et en luttes universitaires; elle mettait sa plus grande gloire, gloire qui n'est point méprisable sans doute, mais qui n'en eût pas empêché d'autres, à doter le monde entier de savants théologiens, d'habiles juristes et d'illustres professeurs.

Tous cependant n'émigrèrent pas; il en resta suffisamment pour aider au bouleversement de la Prusse et de l'Allemagne en 1848. La cour de Berlin ne se sortit d'affaire qu'en baissant pavillon devant les émeutiers d'abord, devant les Danois ensuite, après la bataille d'Istedt, et enfin devant l'Autriche aux conférences d'Ollmütz. Puis elle se retira sous sa tente, y resta tranquille pendant toute la guerre d'Orient et les arrangements qui suivirent, et ne se montra qu'un moment en 1856, pour nous céder Neuchâtel. On comprend qu'un tel rôle ait fini par lasser la nation prussienne. Aussi l'avènement du roi actuel en 1858 fut-il le signal d'une forte réaction contre cet abaissement et la date d'un véritable réveil patriotique. Ce réveil ne tarda pas à se manifester par une plus grande vigilance à l'endroit des affaires extérieures, européennes et allemandes, par la mobilisation de 1859 contre la France, par la réorganisation de l'armée, par de grands efforts maritimes, par la reprise de la vieille querelle avec le Danemark, enfin par une attitude plus indépendante en face de l'Autriche, qui, rejetée de l'Italie, reportait toute son activité sur l'Allemagne.

En même temps la Prusse, nation éclairée et libérale après tout, aurait bien voulu faire un pas de plus et seconder le mouvement de réforme de l'Allemagne bourgeoise et universitaire; mais, à ce mo-

ment, c'était trop pour elle ou plutôt pour son gouvernement; c'était se mettre en contradiction trop formelle avec le parti militaire et féodal qui s'était placé à la base du nouveau régime et qui faisait sa principale force.

Toutes les traditions de ce parti se rattachent en effet à la guerre de Sept-Ans et à Frédéric-le-Grand : non pas à Frédéric le philosophe, l'ami des lettres, le convive de Voltaire et de La Mettrie. Non, ce Frédéric-là, suivant le parti féodal, c'est celui des universités, des rhéteurs; il a fait son temps; le nôtre, dit ce parti, c'est le fondateur de la puissance prussienne, l'ennemi de l'Autriche, le conquérant de la Silésie, le vainqueur de Leuthen, de Zorndorf, de Rossbach, si bien continué par Blücher et Gneisenau, les sauveurs de l'Allemagne.

Tel est le sentiment par trop exclusif à son tour qui domine aujourd'hui dans les régions gouvernementales de la Prusse, et dont M. de Bismark s'est fait le vigoureux organe. Sous ses allures excentriques, cet homme d'Etat, si diversement jugé, n'est en fait que le fidèle reflet de son époque et de la partie la plus influente de son pays. S'il abaisse les Chambres, c'est par réaction contre le parti qui voudrait rompre avec les plus chères traditions de la monarchie. Il parle à l'Allemagne dans le même sentiment quand, pour capter ses suffrages, il l'excite à être, non pas plus libre et plus honnête, mais plus grande, plus forte, à se donner une nombreuse armée, de vastes côtes, de puissantes flottes. Tout cela doit être, ajoute-il, purement allemand. Par conséquent pas de Slaves, pas de Madgyares, pas d'Italiens, pas d'Autriche altérée de pouvoir, pour veiller aux destinées de l'Allemagne, mais une puissance vraiment germanique comme la Prusse. C'est dans cet esprit que le gouvernement de Berlin mit la main à diverses tentatives de réformes du Pacte fédéral, soit par la voie de la Diète et des cabinets, soit par ces solennelles entrevues de souverains encore présentes à toutes les mémoires. Mais sur ce terrain les hommes d'Etat prussiens, si habiles qu'ils soient, virent échouer leurs démarches contre l'habileté plus déliée encore de la diplomatie autrichienne. Celle-ci serra son jeu; la Prusse vit successivement se fermer devant elle toutes les issues, et ce fut François-Joseph, et non Guillaume I^{er}, qui réussit enfin, en 1863, à grouper autour de lui à Francfort les représentants de toutes les dynasties de l'Allemagne.

Toutefois, M. de Bismark s'était réservé par devers lui quelques grosses cartes. La plus facile à jouer était la question des duchés de l'Elbe, qu'on pouvait à tout instant reprendre au point où les cauteleux arrangements de 1852 l'avaient laissée. Cette querelle fut donc ravivée. La Prusse entre en campagne contre le Danemark, et l'Au-

triche n'hésite pas à suivre sa rivale, autant pour la surveiller, il est vrai, que pour la seconder. En quatre jours la guerre est déclarée et commencée. La Diète, ébahie d'une rapidité si peu nationale, veut savoir ce qu'il en est ; on lui passe sur le corps, ainsi qu'à ses troupes dans le Holstein, et nous voyons alors se dérouler ce lamentable épisode de l'histoire de notre temps, dans lequel un brave et honnête petit peuple tombe victime de la cupidité de deux puissants Etats, malgré le droit des gens, les protocoles de l'Europe et les lois de la Confédération germanique !

Les trois autres grandes puissances, chose pénible à dire, laissèrent s'accomplir en silence cette œuvre d'iniquité ; elles empêchèrent même que la Suède ne portât secours au Danemark assailli.

On connaît l'issue de la triste guerre de 1864. Déclarée sur des motifs iniques, poursuivie dans un but inavouable, les dépouilles arrachées de la couronne danoise devinrent bientôt embarrassantes pour les vainqueurs. La Prusse voulait tout simplement absorber les duchés et agrandir l'Allemagne en se les incorporant. « Mais objecte l'Autriche, déjà dès l'été de 1864, l'Allemagne, c'est nous, et non pas vous seulement, » et elle retrouve contre la solution berlinoise maints scrupules et maintes raisons qu'elle avait totalement oubliés quand elle participait au coup d'Etat contre la Diète de Francfort. M. de Bismark invoque alors d'autres arguments. Des millions de thalers sont offerts à l'Autriche, que celle-ci refuse, malgré la détresse de ses finances. Berlin se fâche, fait des reproches amers sur l'oubli des services rendus en 1859, menace d'une rupture et fait parvenir à Florence certaines ouvertures ardemment accueillies. La cour de Vienne reste inflexible. Il s'agit au fond de la couronne du futur empire d'Allemagne ; l'enjeu est assez beau pour faire oublier cette fâcheuse année 1859. La Prusse voit qu'elle fera mieux de se radoucir ; elle prie de nouveau ; elle supplie ; elle cajole ; surtout elle tient toujours ses trésors à la disposition de sa vieille alliée.

Un Habsbourg, s'il est quelquefois ingrat, n'est pourtant pas de pierre. L'empereur d'Autriche consentit enfin à une entrevue avec le roi de Prusse en août 1865, et de là sortit la fameuse convention de Gastein. Cet acte posait une première base d'arrangement qui pouvait facilement amener plus tard une solution définitive.

Le Lauenbourg passe à la Prusse moyennant deux millions et demi de thalers qu'elle paie à l'Autriche ; Kiel et Rendsbourg deviennent forteresses fédérales avec garnisons prussiennes. Le Schleswig-Holstein reste jusqu'à nouvel ordre une possession commune des vainqueurs, le Schleswig administré par la Prusse, le Holstein par l'Autriche.

Cette entente semblait devoir assurer la paix ; c'est elle cependant qui a produit l'état de guerre dans lequel se trouve maintenant enveloppée la moitié de l'Europe.

II

Par la convention de Gastein la Prusse avait enfin obtenu un premier succès ; ce succès ne fit que redoubler son ardeur. Des offres de plus en plus séduisantes furent faites à l'Autriche, se résumant en millions de florins et en compensations territoriales. De celles-ci il serait fort instructif de connaître le détail. Sur quelles frontières auraient-elles porté ? En Silésie seulement, ou bien aussi éventuellement en Saxe, en Turquie, dans les Principautés danubiennes, en Italie ? Il ne serait pas digne des appétits connus de M. de Bismark d'avoir promis une plus large part de son propre territoire que de celui d'autrui. La révolution des provinces roumaines et l'élection du prince de Hohenzollern à ce nouveau trône furent-elles étrangères à ces négociations ? Mystères que l'avenir éclaircira peut-être. Quoi qu'il en soit, le gouvernement autrichien continua de faire la sourde oreille, et de se maintenir sur le terrain de la légalité en réclamant pour la Confédération germanique seule le droit de résoudre la question des Duchés. En attendant, le *statu quo* y régnait.

La Prusse alors changea ses batteries et revint aux procédés d'intimidation, car nous ne saurions admettre que des hommes chargés d'une responsabilité aussi lourde se laissent aller à de véritables colères. Elle se rapprocha ouvertement de l'Italie, récemment reconnue, et fit de son mieux la cour à la France. Après avoir soutenu avec une rare énergie les prétentions légitimes de l'Italie dans la question de son traité de commerce avec le Zollverein, et avoir amené de cette façon la reconnaissance virtuelle du nouveau royaume par tous les Etats de la Confédération germanique — à l'exception de l'Autriche, bien entendu — des relations plus étroites furent nouées avec le cabinet de Florence, lequel accrédita à Berlin un attaché militaire dans la personne du général Govone.

Cette évolution décisive devait en amener une pareille de la part de l'Autriche. Le cabinet de Vienne fit donc un mouvement correspondant vers les Etats secondaires de l'Allemagne, vers la Diète, dont il se déclara le plus respectueux défenseur, et enfin vers le duc d'Augustenbourg, qui put librement recevoir dans le Holstein autant d'ovations sous la protection du général de Gablenz, qu'il avait subi de vexations dans le Schleswig de la part du général de Manteuffel.

Dès ce moment, c'est-à-dire dès les premiers jours de 1866, les

relations privées et confidentielles entre les deux cabinets de Vienne et de Berlin prirent un ton d'extraordinaire aigreur, qui acquit bientôt, dans les dépêches de M. de Bismark, tout le caractère d'une provocation. Qu'il en sorte la guerre ou le maintien de l'état actuel, une chose est certaine, c'est que l'ancienne alliance entre la Prusse et l'Autriche est bien et dûment rompue, et que cet événement n'est pas moins important dans l'ordre politique européen que la rupture survenue dix ans auparavant entre l'Autriche et la Russie.

Une note circulaire prussienne du 24 mars fit encore monter le diapason. Cette note, feignant l'alarme au sujet de mystérieux mouvements de troupes qui avaient lieu en Bohême, invitait les cours secondaires de l'Allemagne à déclarer de quel côté elles se rangeraient dans le cas d'une lutte armée entre les deux grandes puissances allemandes. On sait que, pour toute réponse, M. de Bismark fut renvoyé à l'article XI de l'Acte fédéral (1) ; sa dépêche, loin de faire croire aux intentions agressives de l'Autriche, n'eut d'autre effet que de corroborer les prévisions des hommes politiques qui prêtaient à la Prusse l'intention de vider, l'épée à la main, la querelle des duchés.

Le 31 mars, l'Autriche rompit enfin la première le silence que gardaient publiquement l'un vis-à-vis de l'autre les deux cabinets. Dans une note portant cette date M. de Mensdorff explique par des troubles récemment survenus en Bohême les mouvements militaires qui ont inquiété M. de Bismark. L'empereur François-Joseph y donne d'ailleurs sa parole qu'il n'a jamais songé à attaquer la Prusse.

Celle-ci répond, le 5 avril, que les désordres de Prague et des environs ne pouvaient légitimer un déploiement de forces si considérable, ni expliquer pourquoi ces forces étaient échelonnées sur la frontière prussienne ; en conséquence, on s'était à Berlin vu obligé de prendre des mesures de précaution ; le roi Guillaume donnait d'ailleurs également sa parole qu'il n'avait jamais songé à attaquer l'Autriche.

Le 7 avril, vive réplique de M. de Mensdorff. Ce n'est pas l'Autriche, dont les sentiments pacifiques sont connus, qui a fait naître les premières appréhensions de guerre ; ce sont les actes, l'attitude et les paroles du ministre du roi Guillaume : on ne donnera pas sur

(1) Voici le texte de cet article XI :

« Les Etats confédérés s'engagent à ne se faire la guerre sous aucun prétexte et à ne point poursuivre leurs différends par la force des armes, mais à les soumettre à la Diète. Celle-ci essaiera, moyennant une commission, la voie de la médiation. Si elle ne réussit pas et qu'une sentence juridique devienne nécessaire, il y sera pourvu par un jugement *austrégale*, auquel les parties litigeantes se soumettront sans appel. »

ce point le change à l'opinion européenne; les mesures militaires prises par l'Autriche ne sont pas de celles qui précèdent une *grande guerre*, aucune concentration *notable* de troupes n'a eu lieu; si d'ailleurs, à Berlin, on est réellement désireux du maintien de la paix, qu'on y désarme! Une attaque imprévue de l'Autriche n'est point à craindre: la parole impériale est engagée.

Habemus confitentem reum, riposte le 15 avril M. de Bismark; vous avouez avoir fait les premiers préparatifs militaires, pourquoi désarmerions-nous les premiers? Si l'empereur François-Joseph a donné sa parole qu'il ne nous attaquerait pas, le roi Guillaume a donné la sienne que vous ne seriez pas attaqué par nous. Nous acceptons le désarmement, mais vous en prendrez l'initiative.

Soit, répond le 18 avril M. de Mensdorff. Nous consentons à vous précéder de vingt-quatre heures; le 25 avril, un ordre impérial enjoindra aux régiments massés en Bohême de rentrer dans leurs anciennes garnisons, et, le lendemain, vous diminuerez à votre tour l'effectif de vos troupes récemment augmenté.

M. de Bismark réplique le 21 avril qu'il ne saurait s'engager par aucune date; mais qu'il suivra l'Autriche pas à pas dans la voie du désarmement. Depuis cette époque on sait ce qui est arrivé, et comment le désarmement auquel l'Europe a cru pendant deux ou trois jours a fait place en Autriche, en Prusse et en Italie à la mobilisation aujourd'hui effectuée de plus d'un million d'hommes!

Mais nous ne sommes pas au bout. Pour briser les résistances qu'il trouvait auprès des Etats secondaires, M. de Bismark, le 6 avril, lance au travers du vieil échafaudage de la Diète germanique la bombe révolutionnaire qu'il tenait en réserve. Ce contempteur des droits du Parlement prussien demande la convocation d'un Parlement allemand nommé par le suffrage universel, lequel examinera des propositions de réforme du pacte fédéral. L'Autriche déclara, le 9 avril, ne pas s'opposer à un projet de réforme; mais elle ajouta que ce projet devait passer préalablement par les voies légales de la Diète. Celle-ci en fut aussitôt nantie, c'est-à-dire qu'elle s'occupa aussitôt de l'enterrer.

Sur cela un temps d'arrêt se fit, et des rumeurs pacifiques vinrent un peu rassurer les esprits craintifs.

La Prusse et l'Autriche, s'estimant toutes deux à leur juste valeur et se connaissant réciproquement en fait d'aptitude aux coups de main, avaient sagement pris de secrètes mesures de prudence l'une contre l'autre. Nous venons de rappeler que quelques mobilisations de troupes avaient eu lieu en Bohême et vers Cracovie, sous prétexte de protéger des juifs que l'on y molestait! Des achats de chevaux,

des nominations de cadres, des formations de magasins, des armements de forteresses se faisaient des deux côtés sur une large échelle. La chose était assez naturelle, car, des deux côtés, des avant-gardes se trouvaient à portée de fusil. Bien plus : les garnisons de Mayence et de Francfort comptent des Prussiens et des Autrichiens logés côte à côte. Dans le Holstein un corps de 4 à 5000 Autrichiens est gardé en quelque sorte à vue par 12,000 Prussiens. Une querelle de caserne peut s'y allumer facilement, et de part et d'autre on voudrait être à même de soutenir ses gens. Les préparatifs sont plus naturels de la part de l'Autriche, puisqu'elle est éloignée de ces premiers théâtres probables de guerre, tandis que la Prusse les a, au contraire, chez elle ou à ses portes.

C'est à ce moment qu'une troisième puissance entre à son tour dans le conflit.

Tout en cherchant à calmer les appréhensions de M. de Bismark, le gouvernement autrichien avait demandé, comme en passant, que l'on ne prît pas ombrage à Berlin des armements défensifs qu'il était obligé de faire en Vénétie contre les mouvements menaçants de l'Italie.

L'Italie, qui se présente ici assez inopinément, ne nous occupera pas longtemps. Sa situation est franche et nette. Elle veut accomplir ses destinées, et elle le proclame hautement ; elle veut être indépendante de l'étranger ; elle veut délivrer la Vénétie du joug des Autrichiens, et la Haute-Italie du péril incessant qui la menace tant que le quadrilatère du Mincio et de l'Adige est entre les mains d'une armée hostile. Une bonne occasion se présente d'entrer en lutte, occasion qu'elle a peut-être cherchée et créée dès 1864, lors du voyage du général Lamarmora en Allemagne, suivi de celui de M. de Bismark à Biarritz.

Elle en profite comme elle aurait profité de l'insurrection vainement attendue de la Hongrie, de l'échauffourée du Frioul ou d'autres complications. L'analogie des situations rapprochait forcément la Prusse de l'Italie, politiquement parlant ; il est donc naturel qu'elles veuillent toutes les deux se faire céder par l'Autriche, en cherchant à l'intimider, ce qu'elles ne peuvent obtenir par d'autres moyens. De là sans doute le bruit répandu d'un traité offensif et défensif entre les gouvernements de Florence et de Berlin, secrètement approuvé par le gouvernement français. De là aussi l'envoi d'un diplomate italien, M. Visconti-Venosta, qu'accompagnait le fils du célèbre comte Arese, pour négocier à Vienne, a-t-on prétendu, la cession de la Vénétie.

Sans doute, une alliance de la France, de la Prusse et de l'Italie constituerait une puissance colossale ; mais jusqu'à présent le fait —

malgré le discours d'Auxerre — est loin d'être encore prouvé, et d'ailleurs l'Autriche, avec l'Allemagne derrière elle, n'est pas une force à dédaigner. L'Autriche a en outre pour elle la légalité stricte, quand on ne tient pas compte des origines du débat. Elle se croit dans son bon droit en Vénétie comme en Holstein, quoique l'un soit la négation de l'autre. Elle ne s'est donc pas laissé intimider. Elle a refusé de recevoir les négociateurs italiens en les renvoyant au traité de Zurich, et elle a saisi le prétexte du faux bruit d'une attaque des corps-francs italiens sur Montanara, le 18 avril, pour mettre sur le pied de guerre son armée de Vénétie, considérablement renforcée.

Le gouvernement italien vient à son tour, par dépêche du 24 avril, de signaler ces dangers à l'Europe, et de faire savoir qu'il était obligé d'y répondre en mettant sa marine et son armée sur le pied de guerre. Ces mesures sont en pleine voie d'exécution, au grand enthousiasme de la nation et des Chambres. Celles-ci ont voté, le 2 mai, des pleins-pouvoirs au ministère pour parer à tous les besoins financiers de la situation. La Banque a fourni au Trésor une somme de 250 millions, et le cours forcé des billets a été décrété. Des troupes sont en mouvement vers le Mincio, et la circulation en chemin de fer vient d'être suspendue à Desenzano. Enfin, un corps de 20 bataillons de volontaires s'organise sous le commandement de Garibaldi et sous la direction immédiate du gouvernement. L'Autriche proportionnant naturellement ses armements en Vénétie à cet élan belliqueux de l'Italie, se trouva obligée à des apprêts de guerre qui ne peuvent point se localiser à cette seule frontière.

D'autre part, la Prusse, à qui nous devons maintenant revenir, s'alarme, et à juste titre, de ces immenses mouvements. Que les armées autrichiennes sur pied de guerre soient en Vénétie, en Styrie ou en Bohême, le péril pour la Prusse est à peu près le même. Au moyen des chemins de fer le changement de front peut s'opérer en cinq à six jours, et si l'Autriche a réellement des intentions agressives contre la Prusse, celle-ci peut-être sérieusement menacée. Elle l'est d'autant plus que deux des principaux États secondaires de l'Allemagne, la Saxe et la Bavière, font aussi leurs armements et s'annoncent à peu près comme des avant-gardes autrichiennes.

Le gouvernement prussien prenant ouvertement en main la cause de l'Italie, demanda donc à l'Autriche, par dépêche du 27 avril, de rétablir le pied de paix sur toutes ses frontières; en outre il somma la Saxe de désarmer.

L'Autriche répondit le 30 avril qu'elle désarmera aussi en Vénétie si les puissances lui donnent l'assurance que l'Italie ne l'attaquera

pas. La Saxe nia des armements agressifs de sa part et invoqua la protection fédérale.

Cette protection lui a été en quelque sorte accordée dans la séance du mercredi 9 mai, par 10 voix contre 5.

Ces deux répliques ont nécessairement porté la question hors du domaine direct des cabinets quasi-belligérants. A Francfort, ainsi qu'à Londres, à Paris et à St-Pétersbourg, on examine ce qui peut se faire, à cette occasion, pour le maintien de la paix. De là le bruit de la réunion possible d'un congrès et un faible répit dans le cours des nouvelles guerrières, mais sans suspension des armements; ces armements au contraire, sont poussés, dans les trois camps, avec une égale vigueur.

Que pourra-t-il sortir des négociations des trois puissances neutres? Quel est l'intérêt de chacune d'elles dans ce conflit? C'est ce que nous essayerons d'examiner.

Nous avons dit que les gouvernements de France, de Grande-Bretagne, de Russie et la Diète de Francfort se trouvaient plus ou moins officiellement appelés à prendre une position dans le conflit austro-prusso-italien.

On sait de reste que Francfort ne parlera que par la voix même de l'Autriche, mais que son opinion n'aura pas grand poids, à moins que la Diète, mettant une fois de côté ces perpétuelles incertitudes et se dégageant des rouages vénérables qui l'entourent de toutes parts, ne décrète la mobilisation de toute l'armée fédérale. Mais, dans ce cas, la sécession de la Prusse est certaine, et la guerre rendue plus inévitable encore.

De l'Angleterre il n'est pas difficile de pressentir l'opinion, malgré la réserve inaccoutumée de sa tribune et de sa presse. L'Angleterre n'a rien à redouter, au fond, des conséquences rationnelles et du but même du conflit soulevé par la Prusse. Qu'il se fonde ou non un puissant empire germanique, qu'il soit entre les mains de la Prusse, dans celles de l'Autriche ou de tout autre Etat de l'Allemagne, peu lui importe, aussi longtemps que le nouvel empire n'aura qu'en rêve ses flottes et ses colonies. Forte ou morcelée, unitaire ou fédérative, l'Allemagne ne sera jamais pour l'Angleterre une rivale et pourra devenir une fois de plus son alliée. Une Allemagne assez homogène pour tenir en échec la Russie d'un côté et la France de l'autre serait en somme plus favorable que nuisible à la politique traditionnelle du gouvernement anglais.

Mais le chemin pour arriver à ce résultat est scabreux, et c'est ce qui excite les appréhensions britanniques. Avant d'atteindre à l'influence et à la grandeur à laquelle elle aspire, l'Allemagne devrait nécessairement passer par une douloureuse période de faiblesse et de déchirement. Pendant ce temps, ses puissants voisins ne s'empresseront-ils pas de faire naître quelque occasion de s'arrondir à ses dépens? Voilà ce que craint surtout l'Angleterre. La Russie, suivant la mesure de faveurs qu'elle accorderait aux divers belligérants, en obtiendrait sans doute quelques dépouilles opimes, et, dans tous les cas, elle ne manquerait pas de profiter de la perturbation générale pour avancer ses affaires en Orient. La France ne pourrait pas non plus laisser s'agrandir l'une quelconque des puissances allemandes sans réclamer un accroissement correspondant de territoire, et sans saisir cette nouvelle occasion de déchirer un nouveau lambeau de ces traités de 1815, contre lesquels l'empereur Napoléon vient de protester avec tant de retentissement. Les provinces rhénanes, Gênes, la Sardaigne, une portion de la Belgique, Anvers même, pourraient lui paraître de bonne prise et servir à reculer un peu ces frontières de 1790 que la coalition lui avait durement imposées après le désastre de Waterloo.

Or l'agrandissement de la France et de la Russie, surtout en pays contigus à la mer, ne peut être indifférente à la puissance britannique; une alliance entre ces deux empires semblable à celle dont il fut un peu question en 1858 et en 1859, et soutenue à un moment donné par les Etats-Unis, pourrait enlever définitivement à l'Angleterre le sceptre des mers et la ruiner dans le nouveau comme dans l'ancien monde. Nous ne doutons donc nullement que le cabinet de Londres ne fasse tout son possible pour empêcher la guerre d'éclater. Mais il aurait mieux fait d'empêcher celle qui en a été la cause, c'est-à-dire la spoliation du Danemark. Il est aujourd'hui un peu tard pour déplorer, même dans la Chambre des lords, la faute que l'on a commise à cette époque, ou la faiblesse dont on a donné une preuve si éclatante.

La Russie est traditionnellement attachée à la division de l'Allemagne en nombreuses dynasties. C'est par elles que le vieil empire moscovite s'est peu à peu relié à l'Europe et y exerce son influence. La Russie doit donc désirer le maintien du *statu quo* et la prolongation de la paix.

A cet effet elle pencherait volontiers du côté de l'Autriche, si celle-ci voulait se montrer plus souple dans sa politique à l'égard de la Turquie et marcher moins d'accord, dans les questions d'Orient, avec les gouvernements du Foreign-Office et de la Sublime-Porte.

La France a, par rapport à la centralisation de l'Allemagne, des intérêts assez semblables à ceux de l'empire russe. Elle ne saurait voir avec contentement ces efforts vers l'unité germanique couronnés de succès. En outre, la réalisation de cette unité menace l'unité française actuelle, et la seule tendance du mouvement allemand part déjà d'un sentiment qui lui est hostile. Si l'Allemagne veut être grande et forte, ce n'est pas sans doute pour le vain plaisir de s'admirer dans sa grandeur ; c'est pour pouvoir plus vigoureusement peser sur ses voisins. Le premier acte patriotique de la Grande-Allemagne serait de se donner, au nom de ses aspirations maritimes, toutes les côtes à sa portée, d'achever l'invasion du Danemark et de pousser du côté de la Hollande ; le second serait de revendiquer la Lorraine et l'Alsace avec une partie de la Suisse ; le troisième de reconquérir la Vénétie pour être maîtresse de l'Adriatique, de recommencer en un mot cette longue histoire dont Tacite écrivait l'introduction il y dix-huit siècles.

De tous les voisins de l'Allemagne, l'empire français est donc celui qui a le plus de motifs de redouter la reconstitution de cette grande race en un seul corps politique sur les bases projetées par le gouvernement prussien. C'est ce que M. Thiers vient de faire éloquemment ressortir dans son discours au Corps législatif. Toutefois, de l'admirable exposé qu'il a fait de la situation générale, l'éminent historien ne nous semble pas avoir tiré les justes conclusions que ses prémisses faisaient attendre. Après avoir énergiquement stigmatisé la conduite des deux grandes puissances allemandes, de la Prusse surtout, à l'égard du Danemark, il a demandé, non moins ardemment, que la France usât de son pouvoir pour empêcher la guerre, et qu'elle envoyât à cet effet un *veto* formel à Florence et à Berlin.

Sans doute si la guerre se terminait toujours par des victoires, et si de celle qui s'apprête devait fatalement sortir un Charles-Quint avec M. de Bismark pour premier ministre et l'Italie à ses pieds, les craintes de M. Thiers seraient justifiées. Mais il est plus que probable que ses espérances ne se réaliseront pas.

D'abord il y a deux intérêts bien distincts dans le camp auquel M. Thiers reproche la préméditation d'une offensive qu'il voudrait arrêter. Il y a la Prusse qui veut révolutionner et confisquer ses compatriotes allemands, parce qu'ils s'opposent à ce qu'elle s'annexe les duchés conquis au nom de l'Allemagne, et il y a l'Italie, si longtemps opprimée, et qui ne demande qu'à achever sa libération de la domination étrangère. Les deux cas, ce nous semble, sont bien différents au seul point de vue du droit et de l'équité. Au point de vue des intérêts spéciaux de la France, la différence n'est pas moins notable.

Si les succès redoublés de la Prusse peuvent à certains égards

devenir menaçants pour la France, ceux de l'Italie lui seraient au contraire avantageux. La France est la première intéressée à mettre toute l'épaisseur de l'indépendance italienne entre elle et l'empire d'Autriche. Une fois rendue à elle-même et à une politique normale, l'Italie sera toujours plus facilement l'alliée de la France, sa voisine, sa coreligionnaire, que de l'Allemagne, avec laquelle elle a si peu de points de contact.

Puis M. Thiers doit savoir, lui qui a si clairement décrit tant de guerres, que les guerres ne se déroulent pas toutes comme d'agréables romans. Il nous montre, au contraire, qu'elles comportent maintes vicissitudes, maints retours de fortune, que les coalitions s'y nouent et s'y dénouent avec une égale facilité, et qu'en somme ce sont les réserves fraîches qui portent les coups décisifs, sur les champs de bataille comme dans les salons de la diplomatie. Pourquoi donc supposer que M. de Bismark n'a qu'à faire de grandioses plans de campagne pour les voir se réaliser et au-delà? Si la Prusse est déjà si puissante, est-ce le veto de Paris qui l'arrêtera? Et si elle ne s'arrête pas, lui fera-t-on une bonne guerre pour calmer son ardeur? Où serait alors le droit? où serait l'intérêt de la paix qu'on invoque? Non, la France peut agir plus habilement. Si elle a ce pouvoir de prévenir la guerre que M. Thiers lui attribue, elle aura plus encore celui, une fois la guerre commencée, de la faire tourner à son profit, et de rétablir l'ancien équilibre européen sur d'autres bases que celles des Actes de 1815. De sa position neutre, elle assistera l'arme au bras à la lutte de son plus ancien antagoniste sur le continent contre son plus dangereux adversaire dans l'avenir. Voir ses ennemis s'entre-détruire, tout en courant la chance d'aider à la prospérité et au développement des forces d'un fidèle allié; les voir en train d'amener, par leur propre sang et par leur propre folie, la réalisation de la promesse solennelle de cette délivrance jusqu'à l'Adriatique, faite en 1859, sans qu'il en coûte aujourd'hui à la France autre chose qu'une neutralité vigilante, assurément c'est là la plus riante perspective qui se soit jamais présentée à la politique intelligente d'une grande nation.

Nous ne pensons donc pas que le gouvernement de Napoléon III doive faire beaucoup d'efforts pour le maintien du *statu quo*, tout comme nous doutons qu'il tarde longtemps, si les circonstances l'exigent, à profiter de la liberté d'action qu'il a eu le soin de revendiquer et de s'assurer.

Les choses suivront donc le cours qu'on veut leur donner à Berlin et à Florence, et il serait oiseux de répéter que c'est vers la guerre, et non vers la paix, que nous marchons à grands pas.

(Voir la suite au supplément, page 225.)

II

Du théâtre de la guerre.

Sur deux principaux théâtres et sur plusieurs secondaires se dérouleront sans doute les événements militaires.

Les deux principaux théâtres seront la Haute-Italie et ses abords d'une part, et le pays allemand situé sur les cours supérieurs et moyens de l'Elbe et de l'Oder, c'est-à-dire surtout le royaume de Saxe, la Silésie, la Moravie et la Bohême. Les théâtres secondaires seront sans doute fournis par la Dalmatie, l'Illyrie, le Tyrol, le Holstein et l'Allemagne centrale. Sur ce dernier les opérations accessoires pourraient facilement devenir les plus importantes.

En Vénétie le centre de la puissance autrichienne se trouve dans le fameux quadrilatère de Vérone et Legnago sur l'Adige, de Peschiera et Mantoue, plus en avant sur le Mincio, places soutenues par d'autres échelonnées en arrière sur les lignes de communication de la Vénétie avec le reste de l'empire. Ces lignes de communication sont au nombre de deux capitales, longeant les deux versants des Alpes noriques et se rencontrant à Vérone presque à angle droit; une par la Vénétie et l'Illyrie; l'autre par le Haut-Adige, le Tyrol et le Salzburg. Toutes deux sont dotées d'un chemin de fer. En 56 à 58 heures on fait le trajet de Vienne à Vérone. Le chemin du sud passe par Vicence, Padoue, Venise, Trévis, Trieste, Laybach, Gratz, Bruk; celui du nord par Trente, Botzen, Inspruck, Salzburg, Lintz. Entre Botzen et Inspruck il y a l'interruption du col de Brenner.

Trieste est encore relié à la région transalpine et à Villach, sur la Drave, par les deux bonnes routes de la Ponteba, dans la vallée du Tagliamento, et de Predile, dans celle de l'Isonzo, aboutissant au col du Tarvis, au sud de Willach. Trieste, grand port en outre, est donc un point stratégique important, le plus important sur la ligne de communication du Sud. Mais l'Illyrie fait partie de la Confédération germanique, et il restera à savoir si les Italiens comprendront aussi ce territoire dans leur offensive ou non. En 1859 il devait être ménagé par les alliés, ce qui n'a pas empêché l'Allemagne de se mobiliser contre eux; aujourd'hui les circonstances sont toutes différentes, et que l'Italie opère sur le territoire fédéral autrichien ou pas, son adversaire n'en aura pas moins, semble-t-il, l'appui officiel de la Confédération.

Sur la ligne du nord, Botzen constitue un point stratégique correspondant à l'importance de Trieste. Botzen est sur le chemin de fer, à 5 heures de trajet de Vérone et à cinq étapes d'Innsbruck. A Botzen aboutit aussi la route venant de la vallée de la Drave, de Klagenfurt et Willach, par le col de Toblach. Cette route, parcourant les versants septentrionaux des Alpes, de Laybach à la frontière suisse, forme ainsi une sorte de chemin couvert entre les deux grandes lignes d'opération de l'Autriche vers l'Italie. De cette transversale se détache au col même du Toblach une autre voie vers le sud, qui peut avoir une haute valeur ; c'est celle descendant de la vallée de l'Eisach dans la vallée de la Piave par le col d'Ampezzo et la vallée de la Boita. Cette route permet de maintenir ainsi les communications de Botzen avec la Vénétie, dans le cas où la route de l'Adige serait interceptée. A l'ouest de Botzen la transversale se prolonge vers les frontières du canton des Grisons. Là, à Pradt, un peu au-dessus de Glurns, elle se bifurque en deux directions, une au sud, la magnifique route du Stelvio, la plus élevée de l'Europe, et qui, de l'Adige, vient tomber dans la Valteline ; l'autre au nord traverse le défilé de Finstermuntz pour aller rejoindre, à Landeck, la route d'Innsbruck à Bregenz. Enfin de la région entre Botzen et Trente se détache vers l'ouest et le sud une autre route stratégique importante, celle du Tonale, aboutissant par le val de la Noss dans la vallée de l'Oglio et à Bergame. Le Stelvio et le Tonale menacent ainsi le flanc gauche et le revers d'une armée italienne qui se porterait sur le Mincio. Mais les crêtes de ces cols sont entre les mains de l'Italie depuis le traité de Zurich.

Ajoutons qu'Innsbruck est relié au grand réseau allemand par le chemin de fer de Munich et de Salzbourg d'un côté et de l'autre par la bonne route du Vorarlberg, Landeck-Bregenz, qui, en six étapes, atteint le réseau du lac de Constance. On se rappellera qu'en 1848 c'est de cette direction qu'arriva à l'Autriche l'utile concours de la Bavière, et qu'en 1859 les troupes du 1^{er} corps autrichien (Clam-Gallas) arrivèrent de la Bohême en Italie par Munich.

Ainsi en considérant la zone Laybach-Klagenfurt-Willach-Botzen-Innsbruck-Landeck, comme leur base contre l'Italie, les Autrichiens ont sept voies principales pour pénétrer sur le théâtre immédiat des engagements probables, à savoir : le Stelvio, le Tonale, l'Adige, l'Ampezzo, la Ponteba, le Predile ou Preth, le chemin de fer de Trieste, sans parler de la voie de mer, que la supériorité navale de l'Italie leur ferme.

Quant au quadrilatère lui-même sa configuration correspond bien aux

avantages de sa double ligne de communication ; il a aussi un double front formé par de fortes lignes naturelles de défense. Un front vers le sud couvert par le Pô, puis par le cours inférieur de l'Adige, puis plus en arrière encore par les contreforts des Alpes ; un front vers l'ouest couvert par le Mincio, en arrière duquel se trouvent les lignes successives de l'Adige (cours moyen), de la Brenta, de la Piave, du Tagliamenta, de l'Isonzo. Les quatre places du quadrilatère communiquent entr'elles par voie ferrée, ainsi qu'avec toutes celles immédiatement plus en arrière, sauf Brixen.

Vérone, à cheval sur un coude de l'Adige, est une grande place avec enceinte continue et un camp retranché de 20 ouvrages détachés intérieurs, et de 14 extérieurs. Sur la droite de l'Adige il y a 7 fronts bastionnés réguliers, mais l'enceinte de la rive gauche suit très irrégulièrement les contreforts de la montagne. Cinq ponts traversent la rivière et cinq portes s'ouvrent sur Peschiera, Mantoue, Vicence, Venise et sur le Haut-Adige, soit les portes de San Zeno, Nuova, Vittoria, Vescaro et San Giorgio. L'armement complet est de plus de 300 bouches à feu, et les casernes peuvent contenir aisément 20 mille hommes. Elle a besoin d'une grande armée pour être défendue.

Peschiera est une petite place de cinq fronts bastionnés à l'entrée du Mincio et sur le lac de Garde ; elle est entourée de quatorze ouvrages détachés.

Mantoue, pentagone bastionné à l'ancien style italien, est enfermée au milieu de trois lacs du Mincio, d'où l'on débouche par 5 digues. La citadelle, séparée de la ville par le Mincio, est aussi un pentagone bastionné et sert de tête de pont. La ville est très vaste ; mais peu de monde suffit à la garder, tout comme un faible effectif peut suffire à la bloquer.

Legnago, à égale distance de Mantoue et de Vérone, est une double tête de pont sur l'Adige, couverte par une enceinte à l'ancien style italien. Elle est loin d'avoir la force des trois autres, et sa garnison de guerre ne se monte qu'à deux à trois mille hommes.

Le système du quadrilatère est complété par le groupe des quatre ouvrages de *Ceraino* fermant le Haut-Adige ; par les quatre forts de *Pastrengo*, appuyant les précédents sur les bords du lac de Garde par où ils auraient été tournables ; et par la tête de pont de *Borgoforte* sur le Pô au sud de Mantoue.

En arrière du quadrilatère se trouvent sur la route de l'Adige les murailles de *Roveredo*, renforcées d'ouvrages détachés, et le fort de *Brixen* entre Botzen et Inspruck. Sur la route de la Vénétie se trouvent les pla-

ces de *Rovigo*, *Padoue*, *Venise* avec les ouvrages du *Lido*, de *Chioggia* et de *Malamocco* contre la mer, et le fort *Malghera* dominant les Lagunes ; puis *Osopo* et *Palmanova* couvrant *Trieste*, qu'on est aussi en train de fortifier du côté de terre et du côté de la mer ; enfin la grande station maritime de *Pola*, port dalmate, à une centaine de kilomètres au sud de Trieste, défendu par une triple ligne d'ouvrages sur les pointes et sur les îles qui en couvrent l'entrée.

Pour déboucher offensivement de la position du quadrilatère et de ses abords, les Autrichiens ont les routes du Stelvio, du Tonale, du lac d'Idro et du chemin de fer de Peschiera sur leur droite ; sur leur centre, celles de Monzambano, de Volta, de Goito, de Mantoue sur Curtatone et de Mantoue sur la tête de pont de Borgoforte ; sur leur gauche, les divers passages du Pô inférieur conduisant sur Modène, Bologne, Ravenne.

Dans la première direction ils rencontreraient les points retranchés de Fuentès dans la Valteline, de Lovere dans le val d'Oglio, de Rocca d'Anfo vers le lac d'Idro, et de Brescia sur le chemin de fer ; dans la seconde, les lignes de la Chiese, de la Mella, de l'Oglio, du Serio, de l'Adda, du Tessin, de la Sezia et du Pô, avec les places de Crémone, de Pizzighettone, de Plaisance, de Pavie, de Milan, et du réseau d'Alexandrie-Casale-Valence en finale ; dans la troisième direction, la grande place de Bologne, et derrière elle les défilés des Apennins et la place d'Ancone.

Les doubles têtes de pont de Crémone et de Plaisance, et une autre en projet vers Casalmaggiore, permettraient aux Italiens, en manœuvrant, de faire tourner à leur avantage l'inconvénient de la coupure que fait dans leur front le cours du Pô.

Toutes ces places, sauf Crémone et Pizzighettone, sont reliées à celles de Gênes et d'Ancone, ainsi qu'à la capitale et à Turin, par le réseau ferré italien. Deux embranchements, d'une dizaine de lieues les deux, suffiraient à y relier aussi Pizzighettone et Crémone.

. . .

Le théâtre de la guerre d'Allemagne est plus difficile à déterminer. Il comprendrait tout naturellement le terrain situé entre les deux capitales, Berlin et Vienne, plus spécialement les points où les accidents politiques et militaires amèneraient le gros des armées, et enfin les territoires que chaque partie espérerait s'approprier ou faire entrer dans

son orbite, c'est-à-dire en somme la Saxe, la Silésie, la Bohême et Moravie, et les petits états du centre situés entre le royaume de Saxe et la pointe méridionale de la Prusse.

Le territoire de la Saxe figure un triangle rectangle. L'hypothénuse s'appuie à la Bavière et à l'Erzgebirge, qui l'en sépare, sur une longueur d'une trentaine de milles allemands (1) d'Ostritz et Zittau à droite, à Cœlsnitz et Brambach à gauche. Le côté nord, de deux ou trois milles plus court, d'Ostritz à Leipsig, touche à la Prusse; l'autre côté tourné vers l'ouest, d'une vingtaine de milles, dès Leipsig, qui forme l'angle droit, à Brambach, est contigu encore à la Prusse pour un quart, aux petites principautés d'Altenbourg et de Reuss pour la moitié, et à la Bavière pour l'autre quart. Sur ces deux fronts le territoire saxon n'offre aucune ligne sérieuse de défense, et les routes, chemins de fer et voies ferrées les traversent en abondance. Trois voies ferrées débouchent sur le front occidental, une du nord-ouest de Halle sur Leipsig, une de l'ouest de Weissenfels sur Leipsig, lignes prussiennes qui se relient au réseau exclusivement prussien et à la capitale par la forteresse de Wittemberg. Leipsig est encore abordable du sud par la grande route prussienne de Zeitz et Pegau, et par le chemin de fer d'Altenbourg, qui détache un embranchement à l'est sur Chemnitz au centre de la Saxe. Les forces prussiennes pourraient être basées sur les places de Wittemberg au nord, et d'Erfurt à l'ouest.

Sur le front du nord, la Prusse a aussi trois chemins de fer exclusivement prussiens à sa disposition: à droite celui de Wittemberg à Leipsig par Delitzsch; au centre celui direct de Berlin à Dresde par Dennewitz et Riesa; à gauche celui de l'Oder à Dresde par Gœrlitz et Bautzen; en outre la voie de l'Elbe au centre, sur laquelle la Prusse a la place forte de Torgau. De son côté la Saxe a une ligne ferrée intérieure qui longe tout ce front à une distance moyenne de deux milles, sauf au rentrant de Dresde, qui se trouve à 5 à 6 milles de la frontière. Cette ligne est celle de Zittau à Bautzen par Lobau, puis de Bautzen à Dresde, de Dresde à Leipsig par Riesa, puis de Leipsig à Plauen par Altenbourg, cette dernière sortant plusieurs fois de la frontière. Les points où cette parallèle est coupée par les perpendiculaires au front sont naturellement des points stratégiques et deviendront sans doute le but des premières opérations. Ce sont *Lobau* à la jonction des chemins de Gœrlitz, de Zittau et de Dresde; *Riesa* et ses alentours, point de haute im-

(1) Un mille allemand égale à peu près 6800 mètres. 10 milles allemands font environ 14 lieues suisses.

portance à la jonction des chemins de Dresde, Berlin, Leipsig et Chemnitz, et en outre au passage de l'Elbe; *Leipsig* au confluent de l'Elster et de la Pleisse, centre des cinq voies ferrées que nous avons déjà indiquées; *Glauchau* à la jonction du chemin de Chemnitz avec ceux de Schneeberg et de Plauen-Altenburg-Leipsig. En outre la capitale, Dresde sur l'Elbe, d'où se détachent les quatre chemins de Bautzen sur Zittau et Gœrlitz, de Riesa sur Berlin et Leipsig, de Freiberg au sud-ouest, et de Prague le long de l'Elbe. Ce dernier passe sous la forteresse de *Kœnigstein*, à l'entrée des montagnes à quatre mille de Dresde, place qui serait très utile contre l'Autriche, mais qui ne peut servir, contre la Prusse, que de blockhaus à la monarchie saxonne.

La Silésie est contigüe à l'Autriche, soit aux provinces de Bohême, de Moravie, de Silésie autrichienne et de Cracovie sur une longueur d'une cinquantaine de milles. La frontière est formée par les crêtes du Riesengebirge et des Sudètes, qui rendent le pays fort accidenté. Son comté de Glatz n'est qu'à 35 milles de Vienne. L'Oder, qui traverse toute la Silésie et sa capitale Breslau, ne peut compter comme ligne de défense que pour la portion du territoire située sur la rive droite. Au contraire, son cours supérieur et quelques-uns de ses affluents forment les passages par lesquels on communique à travers la frontière et vers les affluents de l'Elbe. Ce sont entr'autres la Peilau, la Lohe, l'Ohlau, la Neisse, la Steinau, la Zinna. Les débouchés de ces vallées dans celle de l'Oder sont gardés par une ligne de places fortes : *Schweidnitz*, sur la route directe de Breslau à Prague; *Silbersberg* et *Glatz* sur la route de Breslau à Vienne; plus à l'est *Neisse* sur le cours d'eau de ce nom, et enfin *Kosel* sur le Haut-Oder, sans compter plusieurs forts de montagne. Des voies ferrées relient toutes ces places entr'elles et à Breslau, sauf Glatz et Silberberg, qui n'en sont distantes que de quelques milles. Breslau, au centre du réseau, réunit quatre rayons, dont trois vers l'Autriche ayant des ramifications plus ou moins nombreuses.

La grande ligne de Cracovie à Berlin par Oppeln, Brieg, Breslau, Liegnitz, Bünzlau, traverse la Silésie dans toute sa longueur en courant à peu près parallèlement à la frontière autrichienne.

De *Bunzlau* se détache au nord la ligne sur Francfort et Berlin, à l'ouest celle sur Gœrlitz, au sud un rayon longeant le versant septentrional de l'Erzgebirge sur Landshut. De *Liegnitz* se détache au sud un rayon sur Schweidnitz et Falkenstein, qui atteint à 2 milles de Silberberg. De *Breslau* se détache un rayon sur Landshut, croisant le précédent sous Schweidnitz, qui est ainsi un carrefour de quatre lignes. De

Oppeln se détache au sud le chemin de fer de Vienne passant tout près de Kosel, puis à Ratibor, et franchissant la frontière à *Oderberg* où se raccorde aussi le chemin direct de Vienne à Cracovie. Un point important de cette zone est *Ratibor* entre Kosel et *Oderberg*, où la ligne ferrée passe l'Oder, et d'où se détache au nord un embranchement parallèle au front sur *Lobschütz*; à un mille en arrière de Ratibor se détache au sud-est un autre embranchement vers Cracovie par Ribnick. Toute cette extrémité de la Silésie est en somme couverte de chemins de fer, dont le principal carrefour est à *Kattowitz*, bifurcation de six lignes et embranchements tout près de la jonction des trois territoires prussien, autrichien et russe.

La Bohême forme un rectangle qui s'avance au nord-ouest sur l'Allemagne à peu près comme la Silésie pénètre vers l'Autriche en sens contraire. Nous connaissons déjà sa frontière saxonne, l'Erzgebirge; au sud-ouest, c'est-à-dire dès Eger à Passau sur le Danube, elle est bornée par la Bavière, dont elle est séparée par la forêt de Bohême. Au sud-est elle se relie à l'empire et à la grande place de Lintz par la Moravie, capitale Brün. Nous connaissons aussi sa frontière du nord-est contigue à la Silésie prussienne, et qui se continue par la bande de la Silésie autrichienne, par l'extrémité occidentale de la Galicie et par la province de Cracovie, jusqu'au territoire russe du royaume de Pologne. Cela donne un front long d'une cinquantaine de milles, de Cracovie à Zittau, et d'environ 75 avec son appendice saxon jusqu'à Leipsig, sur lequel les Autrichiens et les Prussiens peuvent s'attaquer directement. Ce champ est donc assez vaste pour que la lutte pût être à la rigueur localisée au groupe de la Bohême et Moravie, de la Silésie et de la Saxe. A cet effet les autres Etats allemands auraient tout intérêt de s'unir dans une neutralité armée et vigilante, qui n'aurait du reste rien de défavorable à l'un des belligérants, puisqu'elle couvrirait un flanc de chacun d'eux.

Sur leur front les Autrichiens s'appuient aussi sur une ligne de forteresses également aptes à l'offensive et à la défensive. C'est, à leur extrême droite, *Cracovie*; au centre droit *Olmütz*, l'ancienne capitale de la Moravie; au centre gauche *Kœnigsgrätz* et *Josephstadt* sur le Haut-Elbe; à gauche *Theresienstadt* sur l'Elbe, au confluent de l'Eger. En arrière et au milieu de ces deux dernières, *Prague*, sur la Moldau, la capitale de la Bohême, couverte par une partie du cours de l'Elbe, qui de Pardurbitz à Aussig peut servir de seconde ligne de défense. Toutes ces places sont reliées entr'elles par un réseau de voies ferrées se prêtant

admirablement à l'utilisation stratégique de cet échiquier. Un chemin court derrière tout le front, depuis *Prerau*, sur la ligne de Vienne à Cracovie, par *Olmütz*, *Triebitz*, *Hohenmauth*, *Pardubitz*, *Koenigsgrätz*, *Josephstadt*, *Jarormierz*, *Turnau*, *Jung-Buntzlau*, *Prague*, *Pilsen*, jusqu'à *Plassendorf*, où il rejoint la frontière bavaroise. De ce chemin couvert se détachent d'autres rayons vers la frontière, et d'autres vers les points intérieurs de Prague et de Brün. Les premiers sont : de *Prerau* au nord-est la ligne sur Breslau par Oderberg ; de *Jarormierz* au nord-est une ligne commencée, s'arrêtant à Schwadonitz, près Trautenau, destinée à franchir la montagne pour se relier au chemin prussien de Breslau à Landshut ; de *Thurnau*, au nord-ouest, une ligne sur celle de Zittau et Lobau que nous connaissons déjà ; de *Prague* au nord-ouest, la grande ligne de Dresde par Leitmeritz et Theresienstadt ; de Prague part vers l'ouest une ligne commencée sur Eger, avec trois ramifications ; de Prague part encore vers l'est la ligne directe de Vienne, qui joint la parallèle dont nous avons parlé plus haut à *Pardubitz*, qui la quitte à *Triebitz*, pour éviter le contour par *Olmütz* et *Prerau*, et pour passer par Brün, et qui la rejoint à Nicolsberg. Une voie projetée de Vienne à Eger par Budweiss et Pilsen et une autre de Prague à Eger par Libkowitz amélioreraient considérablement l'échiquier et desserviraient la gauche du front saxon aussi bien que le sont le centre et la droite. Mais ces voies ne pourront sans doute pas être ouvertes pour la prochaine guerre, et en attendant l'Autriche aurait grand intérêt à pouvoir disposer de la ligne bavaroise Linz-Passau-Ratisbonne-Schwandorf-Weiden-Eger, et Weiden-Baireuth-Hof-Plauen. A *Schwandorf* vient s'y croiser la ligne de Prague à Nuremberg par Pilsen et Plassendorf.

Les passages de la frontière entre les deux belligérants sont donc au nombre de deux continus par chemin de fer, un sur l'extrême droite, un sur l'extrême gauche, et d'un au centre, avec interruption de deux étapes entre Schwadonitz et Landshut. Les bonnes routes et les chemins de montagne ne manquent pas. Il y a entr'autres, à l'est, la route d'Olmütz à Kosel par Deutsch-Lodenitz, Troppau et Ratibor ; celle d'Olmütz à Neisse par Deutsch-Lodenitz, Freudenthal et Zucken ; puis celles de Triebitz à Glatz par le Mittelwalde-Pass ; de Jarormierz à Glatz ; de Trautenau à Liebau et Hirschberg ; de Turnau à Gœrlitz par Friedland.

Pour le cas où les Prussiens, réussissant à envahir la Saxe, engageraient la lutte dans cette direction contre les Autrichiens, ceux-ci auraient les lignes de défense de l'Erzgebirge et de l'Eger. On se retrou-

verait sur les célèbres champs de bataille de 1813 et sur les lignes de retraite de la grande armée alliée après sa défaite de Dresde. On verrait revivre les différentes routes : de la vallée de l'Elbe, d'Aussig sur Culm, Gieshubel, Pirna et Dresde ; de Tœplitz sur Altenberg, Dippodiswalde et Dresde ; de Tœplitz sur Frauenstein et Freiberg ; de Dux sur Frauenstein ; de Laun sur Chemnitz par Commotau ; de Carlsbad sur Chemnitz par Annaberg ; d'Eger sur Œlsnitz et Zwickau-Chemnitz ou Zwickau-Altenburg-Leipsig, secondées d'un grand nombre de chemins vicinaux et de la voie ferrée de Prague-Dresde, ralliant autour de Theresienstadt tous les débouchés principaux de la Saxe en Bohême.

En ajoutant que la distance de Berlin à Vienne est de 100 milles, de Wittemberg à Dresde de 22 milles, de Therisenstadt à Dresde de 15 milles, de Prague à Breslau de 40 milles, nous aurons donné, croyons-nous, les plus essentielles notions de celles qui peuvent être recueillies d'avance. Après avoir indiqué à nos lecteurs l'état des forces militaires en présence, l'effectif et la dislocation des corps mobilisés, ce qui fera l'objet des prochains chapitres, nous espérons qu'ils seront à même de se rendre compte des opérations qui vont prochainement s'ouvrir, si la diplomatie ne réussit pas dans les efforts suprêmes qu'elle fait maintenant pour amener une entente entre les parties.

III

Forces en présence.

L'Empire d'Autriche a une population de 36 millions d'âmes ; un budget de 520 millions de florins ⁽¹⁾ de recettes pour l'année dernière, et de 528 millions de dépenses. La part annuelle du militaire est d'une centaine de millions de florins, celle de la marine de 6 à 7 millions.

L'armée autrichienne compte sur pied de guerre un total d'environ 600 mille hommes, et sur pied de paix environ 280 mille. Elle est fournie en majeure partie par la conscription, avec de larges exonérations. La durée normale du service est de 8 ans, dont 4 à 5 sous les drapeaux.

L'infanterie est de trois espèces :

La *ligne*, comptant 80 régiments à 4 bataillons dont un dépôt

(1) Un florin égale fr. 2. 50.

pouvant former un cinquième bataillon en temps de guerre. Le bataillon sur pied de guerre compte 1000 hommes, tandis que sur pied de paix, il n'y eut guère ces dernières années plus d'un millier d'hommes par régiment. Les 80 régiments font donc un total de 320 bataillons, soit environ 330 mille hommes sur pied de guerre; sur pied de paix en moyenne 150 mille hommes.

L'*infanterie des confins*, comptant 14 régiments et 1 bataillon spécial dit bataillon Titel. Ces corps comptaient avant 1859 pour de l'infanterie légère, aujourd'hui ils sont compris dans la ligne et n'en diffèrent que par un effectif moindre, par le mode de recrutement, et par de plus larges congés sur pied de paix. L'effectif normal du régiment est de 3 bataillons à 6 compagnies, plus un dépôt donnant un total de 43 bataillons, soit environ 50 mille hommes sur pied de guerre, et seulement 8600 hommes sur pied de paix.

L'*infanterie légère* comprend 32 bataillons de chasseurs; en outre le beau régiment des chasseurs impériaux ou tyroliens, qui comptait l'année dernière 7 bataillons, dont un de dépôt, en tout 42 compagnies. L'effectif de l'infanterie légère est d'environ 40 mille hommes sur pied de guerre et 25 mille sur pied de paix.

Le total de l'infanterie est donc d'environ 420 mille hommes sur pied de guerre et de 180 mille sur pied de paix, répartis en 402 bataillons sans compter les dépôts. Tous les bataillons sont à 6 compagnies, se formant en trois divisions.

La cavalerie comprend 41 régiments, soit :

Une cavalerie de ligne, qui est aussi grosse cavalerie, soit 12 régiments de cuirassiers à 6 escadrons, dont un dépôt de 2 escadrons, environ 9 mille hommes montés.

Une cavalerie légère comprenant 2 régiments de dragons, 12 de hussards, 12 de houlans, tous à 5 escadrons, plus un dépôt de 2 escadrons; en outre 3 régiments de volontaires, dont 2 de hussards et 1 de houlans, à 6 escadrons plus dépôt, ce qui donne un effectif d'environ 28,000 hommes sur pied normal de guerre, soit pour toute la cavalerie 38 mille hommes montés, répartis en 205 escadrons en comptant les dépôts. La proportion avec l'infanterie est donc d'environ un onzième.

Les cuirassiers ne portent plus de cuirasse, mais seulement un plastron. Les houlans ont la lance, les dragons et hussards la carabine.

L'artillerie se compose de 12 régiments à 10 batteries chacun, la batterie à 6 pièces; en outre 1 régiment de côtes de 18 compagnies et un régiment de fuséens et de montagne à 16 batteries. Les régiments numéros 6 et 11 sont de grosse artillerie ou d'artillerie de ré-

serve. Depuis 1863 toutes les batteries de campagne sont rayées, au calibre de 4 et de 8 livres. Les canons lisses qui existent encore disparaissent au fur et à mesure des livraisons des ateliers. En somme l'artillerie actuelle de campagne compte 960 bouches à feu, c'est-à-dire deux par mille hommes d'infanterie ; sur pied de guerre environ 50 mille hommes ; la moitié sur pied de paix.

Le génie se compose de 2 régiments à 4 bataillons ; plus 6 bataillons de pionniers, tous à 6 compagnies sur pied de guerre, y compris le dépôt, en tout 12 mille hommes ; sur pied de paix 8 mille hommes.

Un corps particulier à l'Autriche est la troupe sanitaire, belle institution qui rend en campagne d'éminents services ; elle comprend 12 compagnies de 250 hommes chacune et pouvant s'accroître aisément par des volontaires.

La gendarmerie à cheval et à pied compte environ 12 mille hommes en tout temps.

Le train des équipages, environ 25 mille hommes, est formé en 54 escadrons sur pied de paix, mais doit s'augmenter de nombreux supplémentaires en temps de guerre.

Il y a encore à ajouter l'état-major général (300 officiers généraux), les gardes du corps et du palais (800 hommes), l'administration, les remontes, le corps de flottille, les troupes d'état-major, infanterie et dragons, organisées seulement en temps de guerre ; les bataillons de volontaires, les compagnies de discipline, les écoles, etc., qui comptent pour une cinquantaine de mille hommes. L'ensemble des chiffres indiqués donne l'effectif total d'environ 600 mille hommes.

En 1859 les forces autrichiennes de terre se divisaient très-méthodiquement en 4 armées, lesquelles se répartissaient en un certain nombre de corps d'armées (un moment 16) ou de commandements territoriaux, puis de divisions et de brigades.

Maintenant l'armée se répartit en onze commandements territoriaux de diverse importance, dont les uns ne comptent que deux à trois brigades, tandis que d'autres s'élèvent à plusieurs corps d'armée. Il y a 8 corps d'armée organisés, le reste ne s'organise qu'au fur et à mesure des besoins. Le corps d'armée est fort de 32 à 34 mille hommes environ, répartis dans la règle en 4 brigades d'infanterie, une brigade de cavalerie et une brigade d'artillerie de réserve avec les corps accessoires.

On remarquera que, comparativement au système de 1859, deux rouages ont été supprimés, à savoir l'armée comme grande unité normale, et la *division* comme unité dite stratégique. Il était question cependant de les rétablir pour cette campagne et de former des corps

d'armée de deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie ; la division à 2 brigades d'infanterie de 2 régiments chacune, plus 1 bataillon de chasseurs.

La brigade d'infanterie est composée comme précédemment d'un régiment et d'un bataillon de chasseurs, ou de deux régiments réduits avec une batterie ; la force de la brigade est ordinairement de 5 à 6 mille hommes. La brigade de cavalerie est composée de deux régiments, aussi avec une batterie à cheval, c'est-à-dire d'environ deux mille hommes.

La répartition des commandements généraux territoriaux et des corps d'armée, avant les récentes mobilisations, était la suivante :

1^o Haute et Basse-Autriche, Salzbourg et Styrie, quartier-général à Vienne, le deuxième corps ; lieutenant-feld-maréchal Thun-Hohenstein.

2^o Bohême, quartier-général Prague : premier corps d'armée, général de cavalerie Clam-Gallas.

3^o Moravie et Silésie, quartier-général Brün, quatrième corps d'armée, général de cavalerie archiduc Charles-Ferdinand.

4^o Galicie et Bukovine, quartier-général Lemberg ; brigades détachées ; lieutenant-feld-maréchal Paumgarten.

5^o Royaume lombardo-vénitien avec le Tyrol, la Carinthie, la Carniole et le Littoral ; quartier-général à Vérone, la résidence administrative à Udine ; lieutenant-feld-maréchal Benedeck, commandant d'armée et commandant-général. Trois corps d'armée, à savoir : le troisième à Laybach, lieutenant-feld-maréchal archiduc Ernest ; le cinquième à Vérone, lieutenant-feld-maréchal Gablenz ; le septième à Trévisé, lieutenant-feld-maréchal Schnerling.

6^o Hongrie, quartier-général à Ofen ; partie du sixième corps, dont le reste est encore dans le Holstein, et brigades détachées, prince Frédéric de Lichtenstein, avec le lieutenant-feld-maréchal de St-Quentin *ad latus*.

7^o Transylvanie, quartier-général Hermanstadt, lieutenant-feld-maréchal Montenuovo.

8^o Banat et Vaïvodie Serbe, quartier-général Temesvar, lieutenant-feld-maréchal Steininger.

9^o Croatie et Slavonie, quartier-général Agram ; lieutenant-feld-maréchal Sockevic.

10^o Dalmatie, quartier-général Zara, lieutenant-feld-maréchal Mamula.

11^o Forteresses diverses. — En outre, la brigade Kalick dans le Holstein.

L'Autriche a fait faire de notables progrès à sa marine depuis qu'elle s'est sentie menacée dans la mer Adriatique. Elle s'est créée

une forte station à Pola, et elle possède maintenant une belle flotte à vapeur, sans compter son ancienne escadre à voile.

La première se compose de :

Un vaisseau de ligne à hélice (*Kaiser*) de 800 chevaux et 92 canons, 12 frégates, dont 7 cuirassées, portant ensemble 420 canons; 2 corvettes, 3 goëlettes, 10 chaloupes canonnières, 12 yachts, plus les trois flottilles des lagunes vénitiennes, du Danube et du lac de Garde; le tout donnant une force de 66 bâtiments à vapeur, 12,625 chevaux et 736 canons.

La flotte à voile se compose de 51 bâtiments avec 348 canons, dont entr'autres 2 frégates, 3 corvettes et quatre bricks.

La Prusse compte 18 1/2 millions d'âmes, ce qui est peu en comparaison des autres grandes puissances; l'Italie actuelle, de 22 millions d'âmes, aurait plus de titre à figurer dans l'éminent aréopage. Le budget prussien était en 1865 de 150 millions de thalers (1) pour les recettes, et de 144 millions pour les dépenses ordinaires et extraordinaires, dont 40 millions pour le ministère de la guerre et 2 millions pour la marine.

Les forces militaires, réorganisées en partie dans ces dernières années, se trouvent actuellement dans un état qui n'est pas encore définitif ni bien normal; quelques-uns même le prétendent complètement illégal, puisque c'est sans s'être soucié de la sanction finale des chambres, qui avaient refusé les crédits demandés *ad hoc*, que le gouvernement a fait exécuter en partie son projet.

Le but des réformes de 1860 était cependant très louable en lui-même pour une grande puissance. Il consistait à débarrasser les mises sur pied des entraves de la landwehr et de reléguer celle-ci à l'arrière-plan pour renforcer d'autant l'armée permanente.

En principe tout Prussien est soldat, de l'âge de 18 ans à 50 ans. Mais cette obligation générale est accompagnée de nombreuses exceptions et exonérations. Un grand nombre de jeunes gens, environ cinq mille sur un contingent annuel de 63 mille hommes, obtiennent l'autorisation, moyennant certaines charges personnelles, d'accomplir toutes leurs prestations militaires en une année de service.

En somme l'armée compte, au point de vue du recrutement et de l'organisation, quatre grandes classes, à savoir :

L'armée active proprement dite, celle qui est seule sous les armes en temps de paix, comprenant trois années de levées, c'est-à-dire les jeunes gens de 20 à 23 ans (dans la province de Westphalie de 21 à

(1) Le thaler prussien égale 3 fr. 70 c.

24 ans), et donnant un effectif d'environ 200 mille hommes toujours sous les drapeaux, sauf les congés temporaires.

La réserve de l'armée active, soit *réserve de guerre* (Kriegsreserve), où les hommes de l'armée active restent encore deux ans, mais en congé; elle compte environ 150 mille hommes.

La *landwehr* de première classe de 26 à 32 ans, et la *landwehr* de deuxième classe jusqu'à 39 ans accomplis, ayant leurs régiments et corps à part, et fournissant un total d'environ 240 mille hommes.

Enfin depuis 40 ans à 50 ans le *landsturm* ou levée en masse, comprenant tous les hommes valides. Sans compter cette dernière classe, l'effectif militaire est d'environ 3 $\frac{3}{4}$ ‰ de la population totale.

La réforme projetée en 1860 et en cours d'exécution sous l'habile direction du ministère de la guerre, général de Roon, consistait essentiellement à prolonger de deux ans le temps de la réserve de guerre, de diminuer considérablement sinon de supprimer la cavalerie et les armes spéciales de *landwehr*, et de n'appeler plus la *landwehr* que dans les cas de grande mise sur pied, soit par corps à part, soit mélangée par brigade et division aux corps de l'armée active. Renforcée ainsi de levées de deux ans, l'armée active aurait eu des bataillons de 1000 et quelques hommes sur pied de guerre. Ils restent, en attendant que la réforme s'achève, à environ 800 hommes. Cet effectif étant plus que suffisant, il a pu permettre au gouvernement de prendre tranquillement patience et même de faire campagne en Danemark sans aucun préjudice.

Au reste il n'avait pas été touché à la répartition fondamentale de l'armée, qui reste basée sur les subdivisions territoriales.

Il y a neuf corps d'armée, soit un corps d'élite formant la garde royale et huit corps provinciaux correspondant aux huit provinces de la monarchie. Les quartiers-généraux sont pour la garde, Berlin ou Potsdam; 1^{er} corps Königsberg; 2^{me} Stettin; 3^{me} Berlin; 4^{me} Magdebourg; 5^{me} Posen; 6^{me} Breslau; 7^{me} Münster; 8^{me} Coblenz.

Sur pied de paix chaque corps d'armée est composé de deux divisions d'infanterie (avec la cavalerie divisionnaire); 1 bataillon de chasseurs, 1 de pionniers, 1 du train. Le corps de la garde a en outre sa division spéciale de cavalerie de deux brigades. Le 8^{me} corps a de plus une division particulière comptant une brigade d'inspection et une brigade de garnison des forteresses fédérales.

La division se compose régulièrement de deux brigades d'infanterie, et d'une brigade de cavalerie. La brigade se compose de deux régiments.

Les neuf corps d'armée comptent donc 20 divisions dont 3 de la

garde; ou 37 brigades d'infanterie dont 4 de la garde et 33 de la ligne, et 18 brigades de cavalerie, dont 2 de la garde et 16 de la ligne. Les divisions et les brigades sont numérotées sur leur nombre total, et non par corps ou respectivement par division. Les autres armes ou corps de troupes qui entrent dans la composition du corps d'armée sur pied de guerre, mais qui ne lui sont qu'adjoints sur pied de paix, portent en revanche le numéro du corps d'armée.

L'*infanterie* se compose de 81 régiments, à 3 bataillons, plus le dépôt, et de 10 bataillons de chasseurs; le bataillon à 4 compagnies. Sur pied de paix le bataillon de la ligne a ordinairement 550 hommes, sans dépôt; ceux de la garde maintiennent un effectif un peu plus fort.

Les divers régiments et bataillons se répartissent comme suit :

Dans la garde 9 régiments, dont 4 dits de la garde à pied; 4 de grenadiers et un de fusiliers; 1 bataillon de chasseurs et 1 bataillon de carabiniers. Dans la ligne 72 régiments, dont 12 de grenadiers nos 1 à 12; 8 de fusiliers nos 33 à 40; et 52 d'infanterie de ligne nos 13 à 32 et 41 à 72; plus 8 bataillons de chasseurs nos 1 à 8; un par corps d'armée. Total de l'infanterie, 253 bataillons, 140 mille hommes sur pied de paix, 200 mille sur pied de guerre. Les fusiliers, carabiniers et chasseurs forment l'infanterie légère.

La *cavalerie* se compose de 48 régiments, tous à 4 escadrons plus un dépôt, sauf 8 régiments (dragons et hussards), qui ont été conservés à 5 escadrons; total 200 escadrons à 100 hommes montés sur pied de paix, et 150 sur pied de guerre. La proportion de la cavalerie avec l'infanterie est donc de $\frac{1}{7}$ à $\frac{1}{8}$.

Les divers régiments de cavalerie se répartissent comme suit :

Dans la garde 8 régiments, à savoir 1 des gardes du corps, 1 de cuirassiers, 2 de dragons, 1 de hussards, 3 de uhlans ou lanciers.

Dans la ligne 40 régiments, à savoir: 8 de cuirassiers, 8 de dragons, 12 de hussards, et 12 de uhlans ou lanciers.

Les cuirassiers forment la grosse cavalerie; les uhlans la mixte; les dragons et hussards la légère. Les régiments de la garde sont universellement renommés pour leur beauté.

Il existe toujours, en outre, une cavalerie de landwehr qu'on dit compter 12 régiments, qui auraient dû être dissous par la réforme de M. Roon, et qui, croyons-nous, le sont de fait.

L'*artillerie* comprend 9 brigades, une pour chaque corps d'armée et portant le n° de celui-ci, c'est-à-dire une brigade de la garde et 8 brigades de la ligne. La brigade est très diversement composée suivant que l'armée est sur pied de paix ou sur pied de guerre. Dans le premier cas c'est essentiellement une affaire d'administration et d'économie.

Dans le second cas la répartition a dû varier ces derniers temps

au fur et à mesure de l'introduction du nouveau matériel. Actuellement la brigade sur pied de guerre se divise en deux grandes catégories, l'artillerie de campagne et l'artillerie de position. La première se répartit en 4 divisions (*Abtheilungen*) dont trois à pied et une à cheval. Chaque division compte trois batteries, total de la brigade 12 batteries, à 4 pièces sur pied de paix et à 8 sur pied de guerre, soit 96 pièces; on peut mettre aussi la batterie à 6 pièces sur pied de guerre, ce qui donne 16 batteries au lieu de 12 pour la brigade.

L'artillerie de campagne comprend ainsi 108 ou 145 batteries, la brigade à 150 ou 200 hommes; total de l'artillerie de campagne environ 20 mille hommes avec 864 bouches à feu, c'est-à-dire plus de 3 pour mille hommes de l'infanterie. Sur ce nombre un quart est du 12 livres lisse ordinaire; un quart du 12 livres lisse léger; un quart du 4 livres rayé; un quart du 6 livres rayé.

L'artillerie de position comprend par brigade 1 à 2 divisions de 4 compagnies chacune; la compagnie a 100 hommes sur pied de paix et de 100 à 230 sur pied de guerre. Total de l'artillerie de position environ 18 mille hommes. A la brigade d'artillerie sont attachés en outre une compagnie d'ouvriers et un détachement d'artificiers, avec colonne d'équipages, ce qui porte son effectif moyen à environ 4 mille hommes.

La brigade ne reste naturellement pas en masse; elle détache à chaque division d'infanterie trois batteries, et à chaque division de cavalerie une batterie; le reste forme la réserve du corps d'armée.

On sait que le canon prussien, adopté dans un grand nombre d'états de l'Allemagne, et aussi en Belgique, après de minutieuses expériences, est d'un système tout particulier. Il est en acier fondu et se charge par la culasse.

Le *génie* se compose, outre d'un nombreux état-major particulier, de 9 bataillons dits de pionniers, un par corps d'armée, tous à 4 compagnies, plus une de dépôt; sur pied de paix 4400 hommes, sur pied de guerre 5400.

Le *train* compte aussi 9 bataillons, un par corps, à 2 compagnies, total 1600 hommes sur pied de paix, 30 mille sur pied de guerre.

En somme l'armée active sur pied de guerre compte environ 350 mille hommes, non compris les dépôts des régiments et bataillons, avec 864 bouches à feu.

En comptant les dépôts, environ 100 mille hommes, les troupes de garnison ou de première landwehr, environ 140 mille hommes en 116 bataillons, et la deuxième landwehr, 90 mille hommes, aussi en 116 bataillons, on arriverait au chiffre total de 680 mille hommes.

(A suivre.)

David, de Ruderswyl, à Langnau, 2^{me} sous-lieutenant du bataillon n° 91 ; M. *Bracher*, Gottlieb, de Affoltern, à Langnau, 2^{me} sous-lieutenant du bataillon n° 91 ; M. *Schärer*, Johann, de Sumiswald, à Wasen, 2^{me} sous-lieutenant du bataillon n° 91.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé, le 14 avril : MM. *Savary*, Charles, à Payerne, lieutenant aide-major du bataillon R. C. n° 1 ; *Vautier*, Edouard à Montreux, lieutenant commis d'exercice. Le 18 avril : MM. *Bezencenet*, Edouard, à Aigle, médecin capitaine ; *Rochat*, Edouard, à Rolle, médecin d'escadron. Le 20 : MM. *Blondel*, Victor, à Crissier, capitaine du centre n° 1, bataillon R. C. n° 5 ; *Cavin*, Gaspard, à Montreux, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de gauche, bataillon R. C. n° 4. Le 26 : MM. *Veillon*, Auguste, à Bex, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite, bataillon R. C. n° 4 ; *Maget*, Samuel, à Lausanne, lieutenant des chasseurs de gauche, bataillon d'élite n° 26. Le 1^{er} mai : MM. *Moginier*, Jules, à Chesalles sur Moudon, capitaine du centre n° 2, bataillon R. C. n° 1 ; *Vidoudez*, François, à Lausanne, lieutenant du centre n° 2, bataillon R. C. n° 5. Le 7, M. *Bartré*, Marc-Auguste, à Aubonne, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite, bataillon d'élite n° 46. Le 11 : MM. *Ponnaz*, Jean-Louis, à Cully, lieutenant des chasseurs de droite, bataillon d'élite n° 45 ; *Vidoudez*, François, à Lausanne, lieutenant des chasseurs de gauche, bataillon R. C. n° 5 ; *Duboux*, Abram, à Cully, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite, bataillon R. C. n° 6 ; *Freudenreich*, Gustave, à Mounaz, lieutenant de la compagnie de dragons n° 7, élite. Le 12, M. *Thélin*, Adrien, à La Sarraz, 2^{me} sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers d'élite n° 75. Le 19 : MM. *Curchod*, Ferdinand, à Lausanne, lieutenant du centre n° 2, bataillon R. C. n° 5 ; *Léderrey*, Jaques-Edouard, à Cully, lieutenant du centre n° 1, bataillon R. C. n° 5 ; *De Loës*, Emile-Aimé, à St-Légier, lieutenant du centre n° 1, bataillon R. C. n° 3 ; *Vulliet*, Louis, à Crans, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite, bataillon R. F. n° 111 ; *Rolaz*, Louis, à Aubonne, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite, bataillon R. C. n° 7 ; *Perrier*, Jean, à Ollon, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de droite, bataillon R. C. n° 3 ; *Hermenjat*, Jaques-Samuel, à Commugny, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de gauche, bataillon R. C. n° 7 ; *Croisier*, Louis, à Morges, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de gauche, bataillon R. C. n° 111 ; *Dutoit*, Daniel, à Payerne, 2^e sous-lieutenant du centre n° 1, bataillon R. C. n° 1 ; *Durieu*, Louis-Charles-Paul, à Vevey, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de gauche, bataillon d'élite n° 10. Le 21, M. *Briod*, Jean-Samuel, à Moudon, capitaine quartier-maître du bataillon d'élite n° 10. Le 29, M. *Blanc*, Louis, à Lausanne, 2^e sous-lieutenant du centre n° 3, bataillon d'élite n° 50.

Erratum.

Dans notre dernier numéro, page 225, au lieu de 56 à 58 heures lire 36 à 38.

AVIS.

MM. les porteurs des actions nos 70, 71, 72, 73, 99, 105, 106, 107, 108, 109, 111 et 112 de la Société de la Revue militaire suisse n'ayant pas encore perçu l'intérêt de ces actions pour l'exercice de 1866, sont invités à le faire sans retard, conformément aux avis publiés précédemment.
